

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-trois, le 25 avril, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 18 avril 2023, sous la Présidence de Mme SEON Isabelle, Maire.

Présents : Isabelle SEON, Maire ; Jean-Michel LAGIER, 1^{er} adjoint ; Florence FAVIER, Sébastien GIROUX, Christelle MAITRE, Brigitte NICOLAS et Michel VALENTIN.

Absents : Alphonse MONTAGNE, Frédéric JOURDE et Guillaume MATHIEU

Secrétaire de séance : Mme NICOLAS Brigitte

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation PV dernier conseil
- Délibération taux impôts 2023 rectifié
- Questions diverses

PV dernier conseil

Le PV a été communiqué aux conseillers en même temps que la convocation.

Compte tenu de l'absence du secrétaire de séance, M. Guillaume MATHIEU, le PV sera validé au prochain conseil.

Délibération Taux impôts 2023 Rectifié

Mme le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de modifier la délibération prise précédemment. Après contrôle par le service des impôts, le taux voté pour la Taxe d'habitation n'est pas cohérent par rapport au taux voté pour la taxe foncière.

Après avoir donné le détail des taux possible, le taux de 11.25% est retenue pour la taxe d'habitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre cette délibération.

Questions diverses

- Mme le Maire parle de la cérémonie du 8 mai qui aura lieu à 11h au monument aux morts.
- Info réunion SICTOM : les affiches ont été transmises par le SICTOM elles seront affichées sur les panneaux des villages
- Les conseillers souhaiteraient des panneaux « attention Enfants » dans les villages.
- Mme MAITRE parle des travaux à faire sur le four de Bruac et l'assemblée pour prévoir le financement. Elle demande également si les fossés sont prévus d'être fait et signale qu'elle a bien retenu que le parcours de santé a pris du temps.
- Mme NICOLAS signale que le mur du jardin public s'abîme. Il faudra faire des travaux.

La séance est levée à 20h48.

Commentaire ou remarques avant validation du procès-verbal :

Mme Favier souligne que le travail fait avec l'épaveuse n'est pas correct et demande à ce que cela soit fait correctement.
Mme Maître signale que 500 m³ de bois vont être sorti à Bruac

Signature du Président de séance et du Secrétaire de séance